

23 septembre
2024 #aménagement #rénovation

✕ TRAVAUX

LES VOIES DE MIRAMAS FONT PEAU NEUVE

On entend souvent dire qu'il y a beaucoup de travaux sur la commune. Effectivement, du Nord au Sud, d'Est en Ouest, la Ville rénove ses voies au bénéfice des Miramasséens, notamment pour leur sécurité. Une embellie nécessaire, qui privilégie parfois les modes de déplacement doux, intégralement financée par la Métropole Aix-Marseille Provence, en charge de la compétence voirie.

RETOUR SUR CES TRAVAUX TERMINÉS, EN COURS OU QUI VONT BIENTÔT DÉBUTER

Chemins de Chantecoucou / de la Levade / pont de la Levée

Réalisé cet été.

Coût : 84 314 €



Chemin de Chantecoucou © Marion Bouillet

Traverse Jean Moulin

Réalisé cet été.

Coût : 96 160 €



Traverse Jean Moulin © Marion Bouillet

Chemin de Cabasse

Réalisé cet été.

Pour plus de sécurité sur cette voie largement empruntée par les piétons et cyclistes, et à la demande des riverains, de nouveaux aménagements ont été installés :

- 2 plateaux (casse-vitesse)
- marquage au sol dédié aux piétons et cyclistes
- passage en zone à 30 km/h (au lieu de 50)

Coût : 228 030 €



Chemin de Cabasse © Marion Bouillet

Chemin du Crès

Réalisé cet été.

Coût : 124 243 €



Chemin du Crès © Marion Bouillet

Place Jean Jaurès

Réalisé cet été.

Réfection de la chaussée et remise en peinture des places de stationnement (nombre de places maintenu, dont 1 place PMR). À la demande des commerçants, les trottoirs et terrasses ont été refaits (en béton désactivé). Pour délimiter les terrasses du parking, la Ville a installé 20 jardinières (à la place des barrières), végétalisées par des plantes issues de la serre municipale.



Place Jean Jaurès © Marion Bouillet

Chemin des Confines (Couvent / Mas de Combe)

Réalisé cet été.

Coût : 153 338 €



Chemin des Confines © Marion Bouillet

Chemin du vieux château (Miramas-le-Vieux)

Du 7 au 25 octobre 2024.

Mise en place de stabilisé renforcé (perméable) sur le parking de la Croix, d'un sanitaire et de barrières en bois pour une meilleure intégration au paysage.

Au dernier trimestre, la Ville procédera à la purge de racines sur cette voie et sur le chemin des pins et à de petites réfections d'enrobé.

Coût travaux parking : 61 000 €



Chemin du vieux château © Marion Bouillet

Chemin de Concorde

Début des travaux dernier trimestre 2024 pour une livraison au 1er trimestre 2025.

Dans le cadre de la requalification du chemin de Concorde, la 1re phase des travaux (du passage à niveau au siphon du canal) permettra l'enfouissement des réseaux, sécurisant ainsi les réseaux face aux événements climatiques, ainsi que la création d'un trottoir, côté habitations, pour une meilleure intégration des modes doux.



Chemin de Concorde © Marion Bouillet

Entrée Est (avenue Jean Moulin)

Début des travaux octobre 2024, avec circulation en alternat.

En lien avec les grands projets Cœur de ville, BHNS, Barreau de Sulauze et d'une réflexion globale sur les trames circulatoires, les avenues Jean Moulin, Adrien Mazet et les voies annexes seront requalifiées et soumises à l'alternat lors de la création d'un giratoire (carrefour des avenues J. Moulin, A. Mazet, chemins des Barrières et du cimetière). La requalification de ces voies permettra d'aménager de nouveaux espaces verts et développer les modes doux.

Coût : 1,61 M€

Les travaux pour la création d'un nouvel ouvrage d'art (entre le Centre technique municipal et La Carraire) et ceux pour la conversion de l'actuel pont en une passerelle pour piétons et vélos devraient débuter au 1er trimestre 2025.

Coût : 2,2 M€



Entrée Est © Marion Bouillet

Stationnement sur la place Mermoz / République / Saint-Exupéry

Après la requalification et la large désimperméabilisation de deux importants boulevards urbains (Olympie et Théodore Aubanel), de deux cours d'école (Jean Macé et Chantegrive), la création d'une promenade paysagée (allée des platanes)... la Ville poursuit son objectif de renaturation des espaces publics.

Depuis le 25 septembre, la Ville et la Métropole Aix-Marseille Provence aménagent un green-parking sur la place Mermoz / République / Saint-Exupéry, en privilégiant la nature en ville.

Jusqu'à la fin janvier 2025, les travaux se dérouleront sur 2 phases afin de maintenir une partie du stationnement. Ils prévoient :

- 137 places dont 6 places électriques et 6 places PMR
- noues paysagères (petits fossés végétalisés qui recueillent l'eau de pluie)
- espaces verts
- plantation d'arbres
- reprise de l'éclairage public

Les travaux se dérouleront en 2 phases afin de maintenir le stationnement et l'accès au lycée Jean Cocteau, au théâtre La Colonne et à la médiathèque intercommunale.



Stationnement sur la place Mermoz / République / Saint-Exupéry © Marion Bouillet

Aperçu des 2 phases



ZOOM SUR

Oasis

Le projet Oasis s'inscrit dans celui du plan guide Cœur de ville qui vise notamment à redynamiser le centre-ville, ses commerces et l'artisanat local, décliné en 3 pôles :

- la requalification et la redynamisation du centre-ville, et la création des Halles Jourdan
- le développement de la gare en pôle d'échange multimodal, avec notamment la construction de la passerelle et la mise en accessibilité des quais
- la rénovation et la création d'un habitat durable et esthétique, à travers l'écoquartier Oasis, composé de 350 logements à haute valeur environnementale, en lien direct avec le centre-ville et le paysage de la Plaine de la Crau. La Métropole prévoit 2 réunions publiques dans le cadre de la concertation, en novembre 2024 et janvier 2025 (dates à venir).

Coût prévisionnel Oasis : 30 M€



Oasis © Droits réservés

Passerelle

Phase 1, jusqu'à fin septembre : cet été, les entreprises en charge de la création de la passerelle, qui enjambera les voies ferrées, permettant ainsi de relier le Sud au centre-ville et rendre les quais accessibles, ont préparé le chantier (curage des bâtiments et travaux de confortement).

- Interdiction de stationner entre le 18 et le 22 av. Maréchal Juin (6 places de stationnement voiture et 1 pour moto).

Phase 2 (octobre) : démolition des bâtiments à l'angle de l'av. Maréchal Juin et de la rue Gaston Pérassi.

- Interdiction de stationner sur l'av. Maréchal Juin et sur la partie Sud de la rue G. Pérassi (6 + 4 places de stationnement).



Passerelle © Droits réservés